

## Qu'est-ce que l'enquête sociale européenne ?

Lancée en 2002, cette enquête se répète tous les deux ans. Elle se déroule donc cette année pour la huitième fois et est réalisée en même temps dans de nombreux pays européens.

Son objectif principal est de donner régulièrement une image la plus fidèle possible des valeurs sociales, des normes culturelles et des comportements en France pour les comparer à ceux des pays européens qui y prennent part.

De tels résultats sont importants, non seulement pour comprendre la situation actuelle, mais aussi pour proposer des solutions et améliorer la qualité de vie de tout un chacun.

---

## Comment votre logement a été choisi ?

Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de logements a donc été tiré au sort par l'INSEE et le vôtre en fait partie.

## Quelles sont les questions posées ?

Nous solliciterons l'avis de la personne sélectionnée sur divers aspects de la vie de tous les jours et nous lui demanderons quels sont ses comportements dans certains domaines. En particulier, certaines questions porteront sur son mode de vie, d'autres concerneront la protection sociale ou encore les énergies et l'environnement. Nous lui poserons également quelques questions sur sa situation personnelle.

---

## Exemples de résultats d'éditions précédentes

- En France, comme en Allemagne, un peu plus de 60 % des personnes se déclarent en bonne santé. Pour le Portugal, ce chiffre descend à 47 %, soit le plus bas parmi les 21 pays étudiés en 2014 ;
- La différence de perception du travail de la police entre les pays peut être très importante. En effet, en Finlande environ 85 % de la population déclarent que la police fait du bon travail et seulement 12 % en l'Ukraine. En France, en 2010, ce résultat était d'un peu plus de 62 %.

## Comment va se dérouler l'enquête ?

Les ménages sélectionnés seront contactés par un chargé d'enquête de l'institut GfK ISL à domicile. Celui-ci choisira par tirage au sort la personne du ménage qui répondra au questionnaire. Il conviendra avec la personne sélectionnée d'un rendez-vous ou réalisera immédiatement l'enquête si elle est disponible.

---

## Où puis-je obtenir davantage d'informations ?

Pour toute information supplémentaire au sujet de l'enquête, n'hésitez pas à appeler le numéro vert suivant :

0 800 116 160

(numéro gratuit ouvert de 9h à 18h, du lundi au vendredi).

Vous pouvez également consulter le site web dédié à l'édition 2016 de l'enquête : <https://ess8.gfk.com>.

## Qui participe à l'enquête ?

L'enquête concerne la population résidente des pays européens, âgée de 15 ans ou plus. Parce qu'il n'est pas possible d'interroger l'ensemble de la population de chaque pays, seul un échantillon de personnes participera à l'enquête.

En France, 5 000 logements ont été tirés au sort et le vôtre en fait partie. Une seule personne de votre ménage sera sollicitée pour répondre à cette étude.

Ce mode de sélection permet d'assurer que les réponses des personnes sélectionnées seront représentatives de celles de la population. Il est ainsi important que seules les personnes sélectionnées répondent.

## Que deviennent vos réponses ?

La confidentialité des réponses est garantie. Les noms et les adresses des personnes interviewées ne seront pas conservés. Il sera donc impossible de retrouver l'identité des personnes qui auront répondu à l'enquête.

Les données anonymes seront ensuite mises à la disposition des chercheurs pour qu'ils puissent réaliser des statistiques globales.

## Qui conduit l'enquête ?

En France, les universités Sciences Po et EHESS, en collaboration avec le CNRS, organisent la collecte des données selon une méthodologie très stricte, certifiée au niveau européen. L'institut de sondage GfK ISL est chargé de réaliser les entretiens.

## Qui finance l'enquête ?

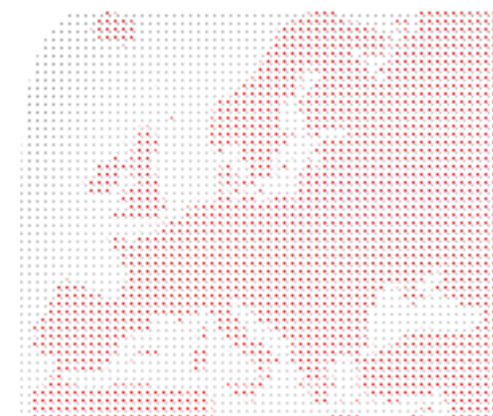
C'est le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui financent cette étude en France. Au niveau européen, l'enquête a le soutien de la Commission européenne.

*L'enquête ESS a obtenu un avis d'opportunité du CNIS et bénéficié d'un échantillon aléatoire de logements tirés dans les bases du recensement détenues par l'INSEE. En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à la recherche scientifique.*

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de GfK ISL, Custom Research France, Enquête ESS, 40 rue Pasteur 92150 Suresnes pendant le délai où ces informations sont gardées sous forme nominative par la société d'enquête (courrier à envoyer dans un délai de deux mois).*



# Enquête sociale européenne, France 2016



*Avec le soutien du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

